



## Séance du conseil d'administration du CGDIS du 21 mars 2024

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment, 4 adaptations de postes, 3 engagements, 3 mutations internes, 1 nomination définitive, 22 avancements et promotions, 1 changement de carrière par carrière ouverte, 7 nominations d'observateurs pour des examens, 3 demandes de changement du temps de travail, 3 réductions de la période d'initiation, 2 attributions de la prime informatique, 3 demandes pour exercer une activité accessoire et un changement de statut vers la carrière du pompier, conformément à l'article 32 de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile.

Par la suite, le **tableau des postes, effectifs et des postes à responsabilités particulières** a été validé.

Pour terminer la séance à huis clos, le conseil d'administration a discuté **un dossier de recours gracieux** portant sur une demande de remboursement de l'assurance complémentaire d'un membre volontaire, émanant de l'année 2023.

Par la suite, le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

CIS	Fonction
Frisange	Chef de CIS adjoint

et les nominations :

Service	Fonction
Zonal technique et logistique - zone de secours sud	Chef de service

Le conseil d'administration a approuvé le **budget ajusté** pour l'année 2024, présentant une diminution de 2.5%.

Suite à des changements au sein du Syvicol et suite à un départ en retraite d'un représentant du CGDIS au sein de la **commission consultative de prévention en matière d'incendie**, de nouveaux représentants ont été nommés.

Aux fins d'éviter une concurrence déloyale, l'Institut national de formation des secours propose une augmentation de certains tarifs pour les personnes externes au CGDIS participant à des formations et en même temps l'introduction de la tarification de nouveaux cursus offerts. Le conseil d'administration approuve ces propositions relatives au recueil reprenant les **tarifications des prestations de l'INFS**.

La direction générale a élaboré et présenté une procédure de reclassement de pompiers volontaires ne présentant pas d'activités depuis un certain laps de temps.

Vu le fait que les administrations communales de Pétange et de Käerjeng ont proposé un nouveau terrain pour la construction d'un **Centre d'incendie et de secours de catégorie III** commun, le conseil d'administration a mandaté le directeur général du CGDIS d'entamer les discussions sur le projet et de négocier le prix pour l'acquisition dudit terrain.

Une **convention d'échanges opérationnels** entre la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et le CGDIS est présentée et validée par le conseil d'administration. La collaboration entre les deux entités date d'avant la création du CGDIS et a été fructueuse lors de la création et mise en œuvre de ce dernier.

Le conseil d'administration a validé des changements en personnel au niveau de la **commission reconnaissance et VAE**, du **groupe curriculaire SAP** ainsi que du **groupe curriculaire national**.

**La convention de louage** pour bien immeubles, à conclure entre l'administration communale de Vianden et le CGDIS, pour le nouveau CIS Vianden, est validée par le conseil d'administration.

Suite à la demande de la Fédération Nationale des Pompiers un **ancien véhicule de secours routier et d'aide technique** du CIS Luxembourg lui est mis à disposition.

La réunion a été suivie par l'assermentation d'un rédacteur.